Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 5 (1867)

Heft: 53

Artikel: La veille de Noël à Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-179473

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cette opinion. Et comme à Berne il ne se fait rien à demi, la cavalerie assiste à son complet désarmement. La suppression du cheval, encore indécise, viendra à son heure. Pour être juste, nous devons dire que les cosaques irréguliers des bords de la Venoge ne voient pas ces modifications d'un œil bien serein.

Les inutiles recherches de nos colonels pour doter le pays d'une arme nouvelle entraînent de sérieux changements dans la tactique et dans les réglements. Ces derniers, en effet, ont été faits pour des troupes armées ; du moment qu'elles ne le sont pas, il en résulte de graves perturbations dans la stratégie, et l'art de la guerre doit être envisagé sous un jour tout nouveau. C'est ce qu'a bien compris le Conseil fédéral. Pour ne citer qu'un seul exemple de la perspicacité si connue dans le système actuel, le demi-tour à gauche, exécuté avec ensemble en face de l'ennemi, d'un pas leste et dégagé, vaut bien mieux que la charge en huit temps, et le tir à volonté. Cette simple citation suffit pour expliquer comment on remplace le fusil par une pantomime vive et animée.

Dans les derniers essais, le gouvernement a mis au jour un nombre malheureusement trop considérable de fusils se chargeant et partant aussi par la culasse; ce dernier perfectionnement est un secret de l'administration ; ces armes n'éclatent pas mal et sautent quelque peu. Malgré ces brillants avantages M. Welti s'est convaincu que le fusil fédéral est une absurde complication; il a décidé qu'on s'en passerait et rédige en ce moment un rapport à l'appui d'une demande de crédit pour faire des essais avec l'arbalète et l'arc de nos aïeux. Quoique tous nos vœux l'accompagnent dans cette voie nouvelle, nous ne savons cependant pas pourquoi le département reculerait devant l'idée d'armer la troupe de gourdins. Un bâton bien noueux compléterait la tenue du soldat de l'avenir, coiffé d'une casquette molle, vêtu d'un vieux sarreau et chaussé de sabots. Cet ensemble donnerait au troupier l'air de rodeur de grands chemins, ce qui plairait au goût délicat de nos très chers confédérés.

La veille de Noël à Genève.

En dehors de toute idée religieuse, la veille de Noël est certainement la fête préférée des enfants et des jeunes filles; toutefois il s'introduit des modifications sensibles dans la manière de la célébrer; elle prend même un autre caractère dans l'aristocratie et la classe marchande; seule, la population ouvrière a conservé l'ancienne tradition de Challande, de la Chausse-Vieille et de la tronche, d'où noisettes, pralines, dragées, etc., etc., s'épandent lorsqu'on la frappe avec certaine baguette dont les bons parents ont le secret.

Dans les maisons opulentes, ou seulement aisées, on remplace tout cela par les arbres de Noël, brillamment illuminés et surchargés de sucreries, de jouets, de présents de toute nature.

Cette mode venue d'Allemagne a peut-être l'avan-

tage de ne point effrayer les enfants et surtout de ne pas fausser leurs idées; mais, pour notre part, nous préférons le bon vieux Challande si drôlatiquement travesti, et sa respectable moitié, la Chausse-Vieille, qui provoquait au moins le fou rire quand elle entrait dans la maison, coiffée d'un formidable chapeau (contemporain des peignes à la girafe), les yeux cachés par d'énormes lunettes rondes, la figure blanchie (non par la fleur de riz, comme celle de nos dames à la mode, mais simplement avec de la farine), enfin, portant outre le bâton qui l'aidait à marcher, un grand panier rempli de friandises, tandis que le paquet de verges, pendu à sa ceinture, devait servir, suivant les cas, de châtiment ou d'épouvantail.

Oh plaisant couple! auquel peu d'enfants croient, mais que tous aiment à voir venir, comme tu nous sembles plus gai que le sapin, malgré son luxe de bougies, ses rubans, ses trésors gastronomiques et autres; et comme nous sommes heureux quand le hasard nous amène ce soir-là dans une maison joyeuse où petites filles et petits garçons chantent à qui mieux mieux:

Challande est venu, Son bonnet pointu, Sa barbe de paille, Cassons des annailles, Mangeons du pain blanc Jusqu'au nouvel-an.

Si l'on nous raille pour cette préférence avouée, dans les salons où Challande serait un intrus, cela ne nous surprendra point et ne nous affligera guère; tout en comptant parmi les plus zélés défenseurs du progrès, nous aimons les vieilles coutumes du pays, celles qui nous rappellent notre enfance, celles qui réveillent dans notre cœur tout un monde de souvenirs lointains.

Ces souvenirs nous amènent à parler des plombs aux formes fantastiques, où les yeux de vingt ans cherchent les secrets de l'avenir. Pour qu'ils les découvrent, il faut, dit-on, que le plomb, liquéfié par l'action du feu, soit jeté dans de l'eau recueillie pendant que minuit sonne. On juge par là du bruit qui se fait autour de toutes les fontaines à cette heure fatidique; le plus souvent on s'y bat, et bien peu rapportent vraiment de l'eau de minuit. Heureux ceux qui possèdent une pompe fermant à clef, ceuxlà seuls ont quelques chances de réussite; nous dirons quelques chances, car leur montre ou l'horloge sur laquelle ils comptent peut n'être pas bien réglée : ce proverbe: les cordonniers sont les plus mal chaussés, s'applique jusqu'à un certain point à notre population essentiellement horlogère; il nous souvient par exemple d'être venu de la Terrassière à Saint-Gervais pendant que les différentes horloges sonnaient midi.

Mais revenons aux plombs.

Ce qu'on y cherche généralement, ce sont d'abord des bourses pleines, des cornes d'abondance, des anneaux de mariage et quelquefois de mignons petits berceaux. Ce qu'on y trouve le plus souvent, ce sont des pointes aiguës, des langues affilées, des fosses terreuses; quelquefois aussi des anneaux disjoints, des routes obstruées; les réalités de la vie, en un mot, plutôt que ses brillantes promesses.

Les plombs sont ordinairement fondus en nombreuse société; conséquemment il s'y trouve des hommes et des femmes de tout âge, mais les jeunes filles ont encore une foule de procédés pour interroger l'avenir pendant la nuit de Noël.

Par exemple, elles écrivent différents noms connus sur de petites bandes de papier qu'elles roulent et jettent ensuite dans un verre d'eau. Le matin, un seul des noms doit s'être déplié et surnager, tandis que tous les autres ont coulé à fond; ce nom, cela va sans dire, est celui du mari futur.

D'autres jettent leur jarretière et leur pantousle en arrière : la jarretière sorme une initiale; quant à la pantousle, si la pointe se tourne vers la porte, la jeune fille quittera la maison paternelle dans l'année pour se marier; le talon indique le contraire.

On place encore autour d'une table des assiettes dans chacune desquelles il y a l'une de ces choses: de la farine (abondance), du sel (charme de la vie), de la sciure de bois (misère), des cendres (mort), un anneau (mariage), une poupée (enfant). Puis, les yeux bandés, la consultante tourne plusieurs fois autour de la table et pose le doigt au hasard dans une assiette. Malheur à celle qui touche la sciure, les cendres et même la poupée, si auparavant elle n'a touché l'anneau.

Encore un moyen de voir celui qu'on doit épouser: seulement cette évocation (non satanique) ne peut être faite par la personne intéressée, elle doit même l'ignorer, et les mères, tout en se préoccupant beaucoup du placement avantageux de leurs filles, ont cependant la prudence de ne pas trop leur mettre le mariage en tête; il y vient toujours assez tôt. Par bonheur, il se trouve presque toujours là une tante, une cousine, une sœur qui met pendant la nuit de Noël un miroir sous l'oreiller de la belle dormeuse (nous aimons à la supposer belle), et dans un songe elle voit celui qu'elle épousera quelque jour; si elle ne rêve pas, ou si elle ne voit que des femmes, il faut qu'elle se prépare bravement à coiffer Sainte-Catherine; en tout cas, elle pourra lui tirer un peu les cheveux pour se venger.

« Superstitions, que tout cela! » s'écrieront les doctes et les esprits forts en haussant les épaules.

Peut-être...., leur répondrons-nous, mais superstitions charmantes, qu'il serait regrettable de voir remplacées dans nos mœurs par la sécheresse d'un positivisme absolu.

Notre époque manque de poésie, dit-on: eh bien! conservons-lui du moins celle qui nous a été léguée de génération en génération au foyer domestique. D'ailleurs, si chacun de nous retranchait de sa vie toutes les croyances qui l'ont fait heureux, lors même qu'elles n'étaient pas mieux fondées, il n'y resterait guère que des certitudes douloureuses que le temps apporte en retour des espérances qu'il fauche.

Brigandage au Jorat.

(Extrait du Dictionnaire historique de MM. Martignier et de Crousaz.)

Sous les évêques, le passage du Jorat a toujours offert peu de sûreté aux voyageurs. Les malfaiteurs y échappaient aisément aux recherches de la justice; la vaste forêt du Jorat leur offrait en tout temps un asile assuré. C'était pourtant l'un des passages les plus importants du pays; mais la conquête bernoise elle-même ne suffit pas pour le rendre sûr. Nous trouvons dans les Registres du Conseil de Lausanne, que le 6 novembre 1536, l'ambassadeur de France arrivé à Lausanne, pria qu'on lui donna une escorte de 24 hommes pour traverser le Jorat, dans la crainte des mauvais garcons.

A la fin du XVII. siècle, notre historien Abram Ruchat, faillit être la victime des brigands du Jorat. Il était né à Grandcour et avait eu pour nourrice une femme du voisinage de Carouge. Au mois de juillet 1696, Ruchat, qui était étudiant à Lausanne, venait de terminer ses examens et d'être promu à l'auditoire de philosophie. Pressé de jouir des vacances, il s'achemine, un après-midi, pour aller coucher chez ses parents Demière, à Moudon. Lorsqu'il est arrivé au Jorat, il est assailli par un violent orage qui le trempe jusqu'aux os. Dans l'état où il se trouvait il n'avait d'autre ressource que de s'acheminer, à la hâte, vers la maison hospitalière de sa nourrice, avec laquelle il avait toujours soutenu de bonnes relations. Arrivé là, malgré l'empressement que met la nourrice à le réchausser près d'un bon seu, il aperçoit, dans la tenue de celle-ci, un embarras mal dissimulé. Cet embarras augmente lorsque Ruchat, qui voyait la nuit s'approcher rapidement, demande à son hôtesse un gîte pour la nuit. Celle-ci, après quelques hésitations faciles à comprendre, lui dit qu'elle est la femme la plus malheureuse du monde; que son mari, autrefois travailleur, s'est complétement dérouté, que maintenant il est associé à une bande de brigands qui vont attendre sur les routes; que dans cette nuit même, il doit rentrer à la maison suivi peut-être de quelquesuns de ses compagnons et qu'il pourrait y avoir là quelques danger pour Ruchat. Elle conduit celui-ci dans une petite chambre voisine de sa cuisine en lui recommandant expressément de faire semblant de dormir, quoi qu'il arrive, que, du reste, elle veillera sur lui. Dans la soirée, le mari rentre: il est suivi de ses compagnons. La nourrice les reçoit auprès du feu et cherche à faire comprendre, par signes à son mari, qu'elle a reçu un étranger et qu'il faut veiller a ce qu'il ne devine rien. Mais déjà des paroles compromettantes avaient été prononcées et les brigands alarmés se dirent entr'eux à voix basse : Ce serait nous perdre nous-mêmes que de le laisser vivre, il faut nous débarrasser, de manière ou d'autre, de ce témoin. Après un court conciliabule entr'eux, ils prennent la résolution de s'assurer si le jeune homme dort ou s'il est éveillé. La nourrice les laisse faire, après avoir obtenu d'eux la promesse de ne se livrer à aucune voie de fait. Une lanterne sourde est allumée et les brigands s'acheminent. nu-pieds, vers la chambrette où dormait Ruchat. Celui-ci était plongé dans le plus profond sommeil. Un brigand, afin d'éprouver si le sommeil est feint ou réel, approche un grand coutelas du cou de Ruchat, dans l'attitude d'un homme prêt à frapper. Ruchat subit cette terrible épreuve sans sourciller. Sa vie est sauvée et les brigands rassurés.

Le lendemain, Ruchat remercie avec effusion sa bonne nourrice qui venait de lui sauver la vie. A l'instance de celle-ci, il promit de garder le silence sur ce qu'il savait. Sans cela, disait la bonne femme, je serais perdue. Ruchat garda religieusement cette promesse. Le mari de la nourrice périt sur la route à Vidy en 4702; sa femme ne tarda pas à mourir et c'est seulement après leur mort que Ruchat raconta à ses amis de Moudon les dangers qu'il avait courus dans le Jorat.

Quelques années seulement après cette aventure, en 1702, le gouvernement bernois mit enfin la main sur les brigauds du Jorat. Vingt-trois de ces malheureux furent roués vifs à Vidy, depuis le 2 octobre 1702 au 50 avril 1703. Au mois de juillet suivant, les corps de tous ces brigands étaient encore